



www.ecomed21.org

**Rencontre de lancement du site EcoMed 21 et du réseau de soutien aux acteurs associatifs, experts et militants écologistes maghrébins.**

**26 novembre 2016 - 14:30/17 :00**

Enda/EcoMed 21, 5 rue des Immeubles Industriels, 75011  
2<sup>ème</sup> étage

## **Programme**

14h30 – présentation des participants

15h00 - présentation du site EcoMed 21 par Farid Yaker, président d'EcoMed 21 et Olivier Pouzadoux, Les Hirondelles du Net

15h30 – discussion avec les participants

16h00 - présentation du Réseau de Soutien aux Associations Ecologistes Magrébines (RESAME) par Farid Yaker et Halima Menhoudj

16h30 – discussion avec les participants

17h00 - clôture

### **EcoMed 21**

Association loi 1901 qui œuvre pour le développement durable en Méditerranée et plus précisément dans les pays du Maghreb.

**Objectif** : fédérer, mettre en réseau et renforcer les associations, organisations et militants qui partagent la vision d'un développement socialement inclusif, écologiquement durable et économiquement viable.

### **Site [Ecomed 21](http://www.ecomed21.org)**

Fil d'actualité nationale, régionale et international à destination des acteurs écologistes maghrébins, répertoire de ces acteurs, dossiers thématiques, ressources documentaires en ligne

### **Réseau de soutien aux militants et associations écologistes maghrébins (RESAME)**

Objectif : soutenir et visibiliser l'action des acteurs écologistes de la société civile.

Au moment où les problématiques environnementales se font plus pressantes et aiguës au Maghreb, on assiste heureusement à un renforcement et à un accroissement du nombre d'acteurs citoyens impliqués dans l'action environnementale. Dans les trois pays du Maghreb, des associations écologiques se structurent et se renforcent au niveau national pour mieux faire face aux défis environnementaux en cours et à venir. Des initiatives citoyennes spontanées sont également lancées pour faire face à des situations d'urgence ou de risque majeur. En Algérie, l'annonce d'opérations d'exploration de Gaz de Schiste à Ain Salah a ainsi engendré l'émergence d'un très fort mouvement de contestation populaire et citoyen dans cette localité, qui a réussi à contrarier les projets du gouvernement et de la société nationale Sonatrach.

Le rôle des acteurs associatifs et le contexte juridique dans lequel évoluent les associations diffèrent de pays en pays. En Algérie, la loi associative algérienne a été récemment révisée dans un sens qui limite considérablement les marges de manœuvre et les capacités d'action des associations. En Tunisie et au Maroc les associations environnementales sont reconnues comme des partenaires clés dans la mise en place du développement durable et des moyens sont alloués par l'Etat et par les agences de coopération à certaines d'entre elles.

Quelle que soit leur situation, il est clair que les acteurs citoyens et les associations écologiques maghrébines gagneraient en efficacité et verraient leurs actions renforcées si elles pouvaient bénéficier du soutien d'acteurs associatifs et citoyens européens. Ce soutien pourrait prendre diverses formes en fonction des besoins spécifiques des organisations maghrébines.

### **1) Mouvements citoyens engagés dans l'opposition à des opérations industrielles ou extractives menaçant leur cadre de vie et les ressources naturelles dont les populations ont un besoin vital**

Les actions suivantes pourraient être menées en soutien par exemple aux mouvements citoyens écologistes

- o Appui technique et formation dispensée aux militants.
- o Mise en place d'outils de communication permettant de connecter les militants avec leurs homologues étrangers
- o Diffusion et amplification des alertes et SOS lancés par les acteurs écologistes dénonçant des atteintes ou risques d'atteinte à l'environnement (fracturation hydraulique, pollutions industrielles et des espaces naturels, artificialisation du littoral ou des milieux naturels, etc.) auprès des médias, de la société civile, des gouvernements européens et de leurs instances parlementaires ainsi qu'au niveau des institutions européennes et onusiennes.

## **2) Associations maghrébines de défense de l'environnement ou acteurs de l'économie sociale et solidaire**

- a. Mise en relation avec des experts, entreprises et associations françaises et européennes intervenant sur des thématiques identiques (ex : adaptation au réchauffement climatique, économie circulaire, biodiversité, agriculture biologique, etc.).
- b. Formations
- c. Organisation de journées de l'écologie dans les pays du Maghreb consacrées aux différentes problématiques environnementales et organisées par des acteurs des deux rives.